



Cahier des Charges - Championnats Régionaux Jeunes 2011

Responsabilité de l'organisateur des Championnats Régionaux

Q1 : Sécurité des enfants

- **L'organisateur doit prévoir des locaux adaptés à la sécurité des enfants et au bon fonctionnement de ce championnat.**
- Trouver un lieu où la sécurité des enfants sera assurée.
 - o Pas de route juste à la sortie des salles, par de route à traverser pour accéder de la salle de jeux à la salle d'analyse.
 - o Circulation de personnes étrangères au tournoi limitée
 - o Etc.

Q2 : Salle des joueurs

- o Pour les joueurs : une grande salle de 200 m2 environ, ou plusieurs salles équivalentes.

Q3 : Salle analyse +Accompagnateurs

- o Pour les accompagnateurs : une salle annexe suffisamment grande pour permettre les analyses et l'accueil des parents et autres accompagnateurs.

Q4 : Logement

L'organisateur a aussi la responsabilité de proposer des logements à des tarifs abordables :

- Les tarifs doivent être proposés dans le dossier de candidatures car ils constitueront un des critères de qualification entre les différents candidats.
- De plus, l'organisateur doit, dans la mesure du possible, s'assurer que les logements sont facilement accessibles : pas trop éloignés de la salle de jeu. La disponibilité de logements accessibles à pied pour les personnes non véhiculées sera très appréciable.

Les enfants mineurs ne peuvent pas être seuls. Ils doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

Q5 : Demandes des aides financières

- L'organisateur peut demander des aides financières, ou des lots : aux organismes officiels ou à d'éventuels partenaires

Q6 : Présentation du budget global

Dotation accordée par la Ligue : 1600 €. Toute dépense supplémentaire sera à la charge du club.

A la charge de l'organisateur :

- Indemnisation des arbitres : 1 arbitre principal (minimum AF3) et 2 arbitres AF4 ou stagiaires ou candidats.
- Logement des arbitres
- Location des salles
- Achats des prix des trois premiers de chaque catégorie (trophée ou coupes, livres, etc.).
- Les feuilles de parties doubles.
- Les diplômes pour tous les participants
- Le matériel informatique pour les appariements (si non fourni par l'arbitre).



Q7 : Gestion des inscriptions

- Gérer les inscriptions des jeunes, qui seront versées directement à la Ligue.

Q8 : Buvette (boisson, sandwich, etc). Petite restauration.

- L'organisateur s'engage à proposer une buvette.

Q9: Communication des résultats

- Communication des résultats :

- o A la fin de chaque journée de championnat : l'organisateur devra communiquer les résultats (classement, et appariements) au responsable du site Internet de la Ligue afin de permettre leur parution avec photos si possible.

Q10 – Médiatisation de l'événement

Médiatisation de l'événement :

- L'événement doit être obligatoirement médiatisé : chaînes télévisées locales, presse écrite, etc.
- Médiatiser l'événement en invitant la presse et les élus locaux

Obligation de la Ligue

- La Ligue d'échecs LAN s'engage à verser une dotation à l'organisateur, d'un montant de 1600 €.
- Les bénévoles intervenant dans l'organisation sont couverts par l'assurance de la Ligue.
- Prêt des jeux, sous-jeux et pendules.
- Fournir la banderole annonce des Championnats Régionaux jeunes.
- Publication des résultats et appariements, chaque fin de journée de championnat, sur le site de la Ligue en collaboration avec l'organisateur.

Organisation du tournoi

Jour	De pupilles à Juniors	Jour	Petits-poussins à Poussins
1 – Jeudi	Ronde 1 à 9h15 Ronde 2 à 14h30		
2 – Vendredi	Ronde 3 à 8h30 Ronde 4 à 14h30	1 – Vendredi	Ronde 1 à 9h45 Ronde 2 à 14h15 Ronde 3 à 16h50
3 – Samedi	Ronde 5 à 8h30 Ronde 6 à 14h30	2 – Samedi	Ronde 4 à 9h15 Ronde 5 à 14h15 Ronde 6 à 16h50
4 – Dimanche	Ronde 7 à 8h30 Départage à 14h00	3 – Dimanche	Ronde 7 à 9h15 Départage à 14h00

Pointage et vérification des licences :

- Jusqu'à 9h00 le premier jour de compétition pour les pupilles à juniors,
- Jusqu'à 9h30 le premier jour de la compétition pour les petits poussins et poussins,